TVA : MAÎTRISER LES PRINCIPALES RÈGLES ET ACTUALISER SES CONNAISSANCES

1 jour

COMPRENDRE, DÉCLARER ET SÉCURISER LA TVA DANS SES PRATIQUES QUOTIDIENNES

PROGRAMME DE LA FORMATION

CHAMP D'APPLICATION DE LA TVA

› Opération dans le champ ou hors champ d'application : traitement TVA des indemnités et subventions
› Notion de lien direct
› Opération taxable ou exonérée
› Actualité de la réforme de la TVA immobilière et des livraisons à soi-même
Schémas explicatifs sur le champ/hors champ et la notion de lien direct
Arborescences décisionnelles et jurisprudences sur indemnités et subventions

RÈGLES DE TERRITORIALITÉ EN MATIÈRE DE TVA

› Livraison de biens : rappel des règles
› Derniers développements sur l'auto-liquidation de la TVA à l'importation
› Mécanisme de la fraude au carrousel
› Prestations de services : rappel des règles
› Distinction B2B et B2C
› Dernières évolutions
› Synthèse des cas d'auto-liquidation
› Obligations déclaratives des assujettis : identification à la TVA, facturation, déclaration européenne de services, déclaration d'échanges de biens, obligations liées à la mise en place de la piste d'audit fiable
Schémas flux import/export, montages de fraude, règles spécifiques
Cas pratiques : B2B/B2C, auto-liquidation, et exemples de montage triangulaire
Détails sur mentions obligatoires en facture, exigences PAF
Analyse de conformité des pratiques internes via contrôle PAF et DES

RÉCUPÉRATION (TOTALE OU PARTIELLE) DE LA TVA

› Règles du droit à déduction et nouvelles modalités de calcul
› Affectation des dépenses et méthodes de répartition
› Nouvelles modalités de calcul des droits à déduction
› Utilisation du coefficient de déduction forfaitaire (ex prorata)
› Régularisations des droits à déduction
› Cas particuliers des sociétés holding
Décomposition des coefficients de déduction, exemples chiffrés
Cas pratiques sur frais généraux, régularisations, traitement TVA des holdings
Cas interactifs sur les coefficients et droits à déduction

FinHarmony — CONSEIL & FORMATION —

OBJECTIFS

Appliquer les règles essentielles de la TVA dans un contexte professionnel.
Résoudre les principales difficultés techniques liées aux évolutions récentes.
Optimiser le processus de traitement de la TVA en entreprise.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une formation opérationnelle conçue et animée par un avocat fiscaliste, pour mieux comprendre les mécanismes techniques et juridiques de la TVA
Une approche concrète à travers des cas pratiques et des exemples tirés de situations réelles, facilitant la mise en application immédiate
Un accompagnement pédagogique axé sur l'analyse des difficultés courantes et la sécurisation du traitement fiscal en entreprise

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables financiers, consolidation et comptabilité, comptables, fiscalistes, experts comptables, commissaires aux comptes
Il est recommandé d'avoir une première pratique de la TVA

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Pendant la session : présentation accompagnée de cas pratiques illustrant les différentes problématiques. Les nombreux exemples et l'analyse de cas concrets tirés de l'expérience terrain de l'animateur permettent d'ancrer et de s'assurer de l'acquisition des connaissances. Après : l'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 295 € HT - Réf : CTA-FHFTVA

Validité : 30 juin 2027

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
le 29 septembre 2026
le 5 février 2027
le 28 septembre 2027

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*